



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

> Rectorat 3, boulevard de Lesseps 78017 Versailles Cedex

Inspection
Pédagogique
Régionale
Sciences de la vie et de la
Terre

Dossier suivi par Muriel BLOT Michel COSTE Gabrielle GUILLAUME Francoise RIBOLA

Tél.01 30 83 40 42 Tcp.01 30 83 46 93

Valérie.perrier-singre@ac-

versailles.fr

Mél

Versailles, le 3 septembre 2008

Les IA-IPR de SVT

A

Mesdames et Messieurs les professeurs de Sciences de la vie et de la Terre

s/c de Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement des lycées d'enseignement général et technologique et des collèges, publics et privés sous contrat.

Objet : Informations de rentrée concernant l'année scolaire 2008-2009

Remarque:

Nous remercions par avance le professeur coordonnateur de bien vouloir transmettre cette lettre à l'ensemble de ses collègues.

Chères collègues, chers collègues,

Nous tenons tout d'abord à vous souhaiter une excellente année scolaire 2008-2009 et vous donner quelques éléments qui pourront faciliter le déroulement de l'année.

1- LES TEXTES ET SITES OFFICIELS:

Pour le collège :

Les programmes de collège en vigueur à la rentrée 2008, sont ceux parus au BO Hors série N6 du 19 avril 2007. Ceux qui viennent de paraître au Bulletin officiel spécial n° 6 du 28 août 2008 ne seront applicables qu'à la rentrée 2009, mais vous pouvez anticiper cette mise en œuvre en particulier pour le programme de Troisième. Ces programmes s'inscrivent dans la logique du socle commun de connaissances et de compétences¹ qu'il faut mettre en œuvre, mais nous attirons plus particulièrement votre attention sur le pilier 4 (TICE) puisque les compétences du B2l² doivent être validées par les élèves pour l'obtention du DNB.

Pour le lycée :

Les programmes en vigueur restent inchangés, vous les trouverez ainsi que les compléments, sur le site EDUSCOL³. Cependant, la réforme des Lycées est en cours d'élaboration et de nouveaux programmes de Seconde seront applicables pour la rentrée 2009. Vous pouvez suivre l'avancement des travaux sur le site EDUSCOL et nous vous donnerons les informations disponibles lors des conférences pédagogiques.

¹ Voir le BO N°29 du 20 juillet 2006 (http://www.education.gouv.fr/bo/2006/29/MENE0601554D.htm).

² Voir le BO N°42 du 23 Novembre 2000 (http://www.education.gouv.fr/bo/2000/42/encart.htm)

³ http://eduscol.education.fr/D0018/LLPLPR01.htm

Par contre les thèmes des TPE⁴ et les thèmes de Première L et ES⁵ changent. Pour l'année 2008-2009, ils vous sont donnés dans l'annexe 1.

La préparation à l'évaluation des capacités expérimentales est facilitée par la publication de la banque des sujets 2008⁶ et par l'existence sur le site de l'Académie de Toulouse d'un outil permettant de former les élèves à une acquisition sur trois années, des capacités expérimentales⁷.

Aussi bien pour le collège que le lycée, nous tenons à réaffirmer notre souci de la sécurité dans les laboratoires et nous vous rappelons l'existence d'une importante base de données concernant la sécurité sur le serveur de l'Académie de Toulouse⁸. Ce site vous permettra de trouver aussi bien des informations législatives que pédagogiques pour le laboratoire et la classe. Elles permettent aussi de faire acquérir aux élèves des compétences indispensables, relatives à la responsabilité individuelle et collective, à la citoyenneté et à l'autonomie.

Nous insistons à ce sujet mais plus généralement aussi, sur l'importance d'un travail d'équipe au sein des laboratoires de SVT afin de permettre une mise en place progressive et cohérente des apprentissages ainsi que de leur évaluation.

2 - ANIMATIONS ET FORMATIONS ACADEMIQUES

Les inscriptions au PAF sont ouvertes à tous les professeurs y compris aux nouveaux arrivants sur l'Académie jusqu'au 18 septembre 20089.

L'offre de formation du PAF 2008-2009 (stages de formation continue) a été augmentée et diversifiée pour répondre à cinq axes majeurs :

- La mise en œuvre d'un enseignement expérimental s'appuyant sur des supports concrets.
- La progressivité des apprentissages et l'évaluation des élèves tant sur le plan des savoirs que sur celui des savoir-faire.
- Les formations de géologie à partir de stages de terrain.
- Le partenariat avec de grands organismes scientifiques pour l'actualisation des connaissances scientifiques et l'utilisation de ressources développées pour les élèves.
- Le développement de nouveaux outils ou stratégies pédagogiques pour accompagner les nouveaux programmes et les dimensions transdisciplinaires de l'enseignement des SVT dans le domaine de la santé et du développement durable.

Les professeurs Néotitulaires sont cette année, affectés sur des postes à l'année et bénéficient d'un professeur référent pour les accompagner. Les trois réunions d'accueil académique, en particulier celle animée par les IA-IPR de SVT le mardi 23 septembre après midi, leur préciseront les modalités de déroulement de leur deuxième année de formation. Comme l'an dernier, dans la mesure du possible, une visite conseil par un aide IPR ou un IPR sera effectuée en cours d'année.

Pour accompagner la mise en place des nouveaux programmes de quatrième, des réunions de bassin seront organisées de nouveau cette année au printemps. Une campagne d'inscription sera lancée quelques semaines auparavant auprès des chefs d'établissement afin qu'un professeur de chaque

5 téléchargeable à l'adresse suivante : http://www.education.gouv.fr/bo/2007/39/MENE0701733N.htm
6 téléchargeable à l'adresse suivante : http://eduscol.education.fr/D1118/eval_exp_SVT.htm

⁴ BO n°25 du 19 juin 2008.

⁷ http://pedagogie.ac-toulouse.fr/svt/serveur/bankact/

⁸ http://pedagogie.ac-toulouse.fr/svt/serveur/labo/securite_svt/

⁹ Inscriptions en ligne sur http://www.ac-versailles.fr/paf/

collège puisse y participer et rendre compte à ses collègues du travail réalisé. Les travaux des années précédentes sont en ligne sur le site académique dans l'espace réservé « profsvt »¹⁰

L'organisation de **conférences pédagogiques** est reconduite en 2008-2009. En lycée, elles auront lieu en janvier et en juin, dans le sud et dans le nord de l'Académie. En collège elles auront lieu en quatre lieux en décembre et en avril. Les dates seront publiées sur le site académique SVT et les campagnes d'inscriptions auprès des établissements auront lieu dans le courant du premier trimestre. Ces conférences sont ouvertes à tous les professeurs de l'enseignement public et privé et il est fortement conseillé d'y participer.

3 - L'INSPECTION INDIVIDUELLE :

L'évaluation de tous les professeurs est désormais fondée sur les dix compétences professionnelles suivantes (B.O. N°14 JANV.2007): agir en fonctionna ire de l'État et de façon éthique et responsable ; maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer ; maîtriser les disciplines et avoir une bonne culture générale ; concevoir et mettre en œuvre son enseignement ; organiser le travail de la classe ; prendre en compte la diversité des élèves ; évaluer les élèves ; maîtriser les technologies de l'information et de la communication ; travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires de l'école ; se former et innover.

L'inspection individuelle se déroule généralement sur la totalité du créneau horaire que le professeur a avec sa classe puis se poursuit par un entretien individuel d'environ une heure. Lors de celui-ci, afin d'échanger avec vous sur les différentes compétences professionnelles, nous vous demandons :

- de bien vouloir mettre à notre disposition les éléments suivants : vos programmations, les contrôles et le relevé des notes obtenues par les élèves de la classe observée ; la liste des stages réalisés dans les cinq dernières années ou à venir dans l'année scolaire.
- de vous assurer qu'il sera possible de disposer lors de l'inspection d'au moins deux cahiers d'élèves complets et du cahier de textes.

Cette liste n'est pas limitative et vous pouvez bien évidemment, apporter tous les autres documents qui vous semblent utiles lors de l'entretien.

Nous serons spécialement attentifs à certains points particulièrement travaillés ces dernières années dans l'Académie :

- la rigueur et l'exactitude scientifique tant pour les notions que pour la démarche,
- l'importance et la diversité des activités pratiques réalisées par les élèves,
- l'autonomie laissée aux élèves.

L'observation en classe et l'entretien individuel, sont complétés par une entrevue avec le chef d'établissement qui permet d'envisager le travail du professeur au sein de l'établissement et sa participation dans les équipes disciplinaire et pédagogiques. Une éventuelle réunion d'équipe permet d'évoquer les aspects matériels et pédagogiques ayant un intérêt général.

4 - COMMUNICATION

Le site académique ¹¹ est un outil de communication entre tous les acteurs éducatifs de l'Académie. Il abrite le site disciplinaire de SVT¹² qui permet entre autres, d'accéder à l'espace collaboratif réservé aux

¹⁰ L'identifiant et le mot de passe pour accéder à cet espace ont été donnés en conférence pédagogique et sont disponibles en écrivant au Webmaster du site académique <u>laurent.guerre@ac-versailles.fr</u>

¹¹ http://www.svt.ac-versailles.fr/

enseignants de SVT de l'Académie (profsvt). Il vous permet d'échanger et de mutualiser des outils ou des ressources. Vous y trouverez aussi les conférences pédagogiques, les productions d'équipe d'enseignants, des appels à projets...

La liste de diffusion est un autre outil de communication, rapide et efficace. Elle permet de vous communiquer des informations institutionnelles et de nombreuses ressources pédagogiques. Nous vous encourageons donc à vous inscrire auprès du Webmaster : Laurent Guerre¹³.

Nous vous invitons aussi à renseigner la base de données **I-prof** qui est un lien administratif entre vous et l'Inspection. Celle-ci nous permet de mieux vous connaître au travers des activités professionnelles que vous réalisez, au sein ou hors de votre établissement. Ces informations constituent la mémoire de votre parcours professionnel, elles sont donc nécessaires pour le suivi de votre carrière mais aussi pour vous solliciter pour des actions liées à vos activités.

5- CULTURE SCIENTIFIQUE

Un des enjeux de notre discipline est de donner le goût des sciences et de motiver les jeunes en suscitant des vocations vers les métiers scientifiques, particulièrement chez les jeunes filles.

De nombreuses opérations sont traditionnellement menées dans l'académie :

- Le concours « FAITES DE LA SCIENCE » s'adresse aux élèves de collège et lycée encadrés par leurs professeurs pour la réalisation de projets scientifiques dans l'esprit de la « main à la pâte ».
- Le concours **QUINTESCIENCES EXPÉRIMENTALES**, s'adresse aux élèves de classe de Première scientifique. Il valorise les travaux à dominante expérimentale, en particulier les TPE.

D'autres opérations plus récentes ou moins connues méritent une attention particulière :

- Les **Olympiades académiques des géosciences**, créées en 2007 (BO 1er novembre 2007) sont reconduites cette année, elles s'inscrivent dans le cadre de l'Année Internationale de la Planète Terre.
- L'année polaire internationale se termine en 2009 et peut encore être à l'origine de projets.

A l'occasion de **l'année DARWIN** et de la **Présidence Française de l'Union Européenne**, diverses manifestations sont attendues en 2008-2009.

Vous trouverez tous les renseignements relatifs à ces événements sur le site académique SVT.

¹² http://www.svt.ac-versailles.fr/

¹³ laurent.guerre@ac-versailles.fr

Annexe 1 : Enseignement en Lycée

Thèmes de TPE pour l'année scolaire 2008-2009

	Série ES	Série S	
Série L		Option sciences de la vie et de la Terre	
.L'homme et la nature .*Contraintes et libertés	. L'homme et la nature . *Contraintes et libertés	.L'homme et la nature .*Contraintes et libertés	
L'image Réalités, représentations Œuvres et techniques *Formes et figures du pouvoir	Les entreprises et leurs stratégies territoriales Pouvoirs et société La famille *La consommation	Modèles, modélisation Savants et science, hier et aujourd'hui Environnement et progrès * Avancées scientifiques et réalisations techniques	

^{*}Thème renouvelé.

Les thèmes en première L en 2008-2009

(http://www.education.gouv.fr/bo/2007/39/MENE0701733N.htm)

Thèmes obligatoires commun aux SVT et à la physique-chimie

Thèmes au choix

Les thèmes en première ES en 2008-2009

(http://www.education.gouv.fr/bo/2007/39/MENE0701733N.htm)

Thèmes obligatoires

"Communication nerveuse" et "Procréation".

Thèmes au choix

[&]quot;Représentation visuelle du monde" et "Alimentation et environnement".

[&]quot;Procréation" ou "Place de l'homme dans l'évolution".

[&]quot;Place de l'homme dans l'évolution" ou "Alimentation, production alimentaire, environnement".